

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-765177

133233

A

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

GUESSOUS

OUM KELTOUM

Date de naissance :

25/12/78

Adresse :

478, rue des Enfables, CGR, ville verte

Tél. :

069781273

Total des frais engagés :

911 DH

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Cadre réservé au Médecin

DR Achraf HADANE  
Traumatologue Orthopédiste  
403, Résidence Assafaa, Appt. 4  
Bd. Qods - Casablanca  
Tél: 05 22 50 34 48

Date de consultation :

04/10/2022

Nom et prénom du malade :

GUESSOUS OUM KELTOUM Age: 43a

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Donleur de genou

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Conakry

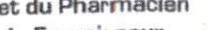
Le : 04/10/22

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04.10.2022	G		300,00	DR ACHRAF HADANE Traumatologue Orthopédiste 403, Résidence Assila, Appt. 4 Bd. Oudaïa - Casablanca Tel: 05 22 50 34 48

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>STEPHARMACIE GOLF CITY</b> Centre Commercial de l'Aviation BDC N° 9 - Boulevarde - Casablanca Tel: 0522 59 07 09	04 / 10 / 22	444,90

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p><b>Dr. Achraf HADDOU</b>  <b>Traumatologue Orthopédiste</b>          403, Résidence Assilma, Appt 4          Bd. Qods, Casablanca          Tel.: 0522 50 34 48</p>	10.10.2011	Rx 1 Rx 2 Rx 3	200.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

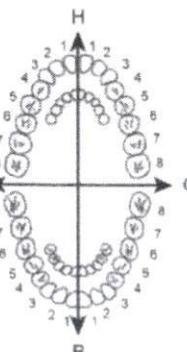
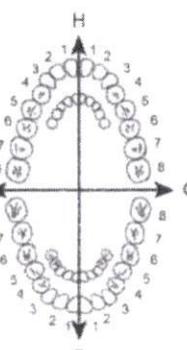
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>
				<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>
				<b>DEBUT D'EXECUTION</b> <input type="text"/>
				<b>FIN D'EXECUTION</b> <input type="text"/>
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 28533412 00000000	G 21433552 00000000		<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>
	D 00000000	B 35533411	G 00000000	<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>
				<b>DATE DU DEVIS</b> <input type="text"/>
				<b>DATE DE L'EXECUTION</b> <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PIRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr Achraf HADANE

Chirurgien Traumatologue-Orthopédiste

Diplômé de la faculté de Médecine de Casablanca

Ancien interne au Centre Hospitalier de Valence  
( Rhône-Alpes- France)

الدكتور أشرف حدان

أخصائي جراحة العظام و المفاصل  
خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء  
طبيب داخلي سابق بالمركز الإستشفائي  
فالانس . فرنسا

Casablanca le... ٠٦.١٥ - ٢٠٢٢  
الدارالبيضاء في...

### COMPTE RENDU DE RADIOGRAPHIE ET FACTURE

Mr /Mme

G. Hassan son khaloum

Radiographie de

Genou droit pur

- Absence de fracture
- paroi osseuse d'un osselet tibial
- ligament en tension non  
durable intérieur

Facture arrêtée à 200,00

Dr. Achraf HADANE  
Traumatologue Orthopédiste  
403, Résidence Assakane, Appt. 4  
Bd. Qods - Casablanca  
Tél.: 05 22 50 34 48

Bd, Al Qods, Lot Essakane El Anik. Rés. Assakane, Imr.403 / Num 4 -Casablanca  
شارع القدس ، تجدة السكن الأثنيق، إقامة الصفاء، عمارة 403، رقم 4، الدارالبيضاء

Dr Achraf HADANE

## **Chirurgien Traumatologue-Orthopédiste**

Diplômé de la faculté de Médecine de Casablanca  
Ancien interne au Centre Hospitalier de Valence  
( Rhône-Alpes- France)

**أخصائي جراحة الطعام والمقابل**  
**خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء**  
**طبيب داخلى سابقًا بالمركز الاستشفائى**  
**فالانس . فرنسا**

PPV: 143DH60  
PER: 02/24  
LOT: K549-1

Sablanca le..... 04-10-2022

## Questions on KELTON

143,60 Dolicos 51 Aug 4

149,50  
2 - *curtains*  fork cap

14160  
3. parallel 13  
 $\wedge s_1 + u_1$

4 - Flexenst spry from  
1 → pbro zj ormo

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bnoz al aswam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg  
Boite 14  
640/15DMP/21NRO  
6 // 118001 020  
Cpr GR  
P.P.V.

، Lot Essakane El Anik. Rés. Assafaa, Imm.403 ، Num 4 -Carey القدس ، تجزئة السكن الأنيق، إقامة الصفاء، عمارة 403، رقم 4، الدارال

PPV 14DH60  
EXP 08/2024  
LOT 160767

Tel : 05 22 50 34 48 / 06 24 74 95 79 / hadaneachraf@yahoo.fr

82,70X2.

5. Enseignement de my Srl

181 x 4j

18

4/11/90



~~Dr. Achraf HADANE~~  
Traumatologue Orthopédiste  
403, Résidence Assafaa, Appt. 4  
Bd. Qods - Casablanca  
Tél.: 05 22 50 34 48